

A noter ; C'est la dernière réunion de la commission de suivi sous sa forme actuelle.

Une fois de plus la DRH nous a soumis des documents en séance. Ce qui nous a mis dans l'impossibilité de donner un avis sur la mise en œuvre de l'avenant numéro 9 à la convention collective.

Il nous a été remis un bilan de l'année 2009, l'année de mise en œuvre de la nouvelle classification. A notre avis, ce n'est pas une année de référence. C'est 2010 qui sera le révélateur des effets de cet accord.

Le décalage des effets des promotions et augmentations individuelles de janvier à février, met 2009 dans un exercice très compliqué pour en apprécier les chiffres. Il nous a fallu étudier la période de janvier 2009 à mars 2010.

Ces chiffres font apparaître la faiblesse des mesures salariales mis en œuvre au niveau de la convention collective, mais aussi au sien du groupe AG2R-ISICA.

La majorité des salariés se situe en classe 3.

CLASSE	JANVIER 209		MARS 2010	
	CDD	CDI	CDD	CDI
1	8,80%	0,20%	5,00%	0,10%
2	50,00%	10,30%	49,10%	8,60%
3	38,50%	37,80%	42,10%	38,40%
4	0,50%	15,60%	1,50%	16,10%
5	2,20%	8,90%	1,50%	8,80%
6		22,20%	0,80%	23,10%
7		3,40%		3,40%
8		1,50%		1,50%

Les cadres sont aussi les plus mal lotis, tous entassés en classe 6.

Niveau du complément de salaire

- 49,6% ont un salaire supérieur d'au moins 10% à la RMMG de leur classification
- 70% ont un salaire supérieur d'au moins 5%
- 10,7% ont un salaire égal à la RMMG de leur classification.

Relevé les RMMG de 5 % n'aurait d'impact budgétaire important.

- 32,4% en niveau B
- 40,7% en niveau C

370 salariés ont fait un recours individuel dont 178 ont eu gain de cause, mais 192 demandes ont été refusés.

1265 salariés ont bénéficié d'au moins une augmentation individuelle, soit 36,3 % des effectifs, dont :

- 1045 salariés ont une seule augmentation
- 207 salariés eu deux augmentations,
- 11 salariés ont eu trois augmentations
- 2 salariés ont bénéficiés de quatre augmentations en 2009.

219 employés ont accédé au statut agent de maîtrise

67 agents de maitrise ont accédé au statut cadre.

596 augmentations sont liées à la mise en place de la nouvelle classification, 358 augmentations individuelles, 63 suite à une promotion, 91 changement de niveaux, 358 liées à la « garantie ancienne CCN » et 392 promotions aux choix sans changement de classification.

L'avenant 9 de la convention collective oblige l'employeur à faire bénéficier une augmentation individuelle à 20 % des effectifs de chacune des catégories sociaux professionnelles

En 2009 :

- 32.6% des employés ont eu une augmentation moyenne à hauteur d'e 5,82% de la RMMG.
- 26% des agents de maitrise eu une augmentation moyenne de 7,52% de la RMMG.
- 25,2% des cadres ont eu une augmentation moyenne de 9,37% de la RMMG.

A la demande de la CGT ses chiffres sont à compléter par la DRH pour permettre d'assurer un suivi pertinent.

2009 est une année charnière, elle a complètement modifié les rapports sociaux sur les salaires au sein du groupe AG2R-ISICA. L'individualisation des salaires ne permet pas de se garantir une véritable perspective d'évolution des rémunérations et de maintien du pouvoir d'achat.

D'aucun pourrait se gratifier d'avoir signé cet accord, 2010 et les années à venir vont révéler la face cachée et le système néfaste de nos nouvelles conditions de rémunérations, en particulier la perte des années d'ancienneté et la base de calcul de celle-ci : RMMG 1A pour les agents de maîtrise (5 ans de perdu) et les cadres (10 ans de perdu).

Quand à l'évolution de carrière, la plus grande majorité sera bloquée en niveau D et ce quelle que soit la classe.

L'autre aspect est l'effet Groupe, comment peut-on encore imaginer que les salariés travaillant dans des structures seront rémunérés de la même façon alors le CCN et les accords d'entreprise sont différents. Le virtuel devient réalité et pour rassurer les salariés de la communication interne et externe ne feront pas augmenter les feuilles de paie.